

Nomination d'un fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions ordinaires de Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : M. Éric Alexandre, Président et chef de la direction de la Société, ou, à défaut, M. Alain Laplante, Vice-Président et chef des finances de la Société, ou, à leur place,

Pour assister à l'assemblée ou nommer une personne pour assister en votre nom, veuillez inscrire le nom de cette personne en caractères d'imprimerie

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui se tiendra à l'Hôtel Le Crystal Montréal, 1100, rue de la Montagne, Salle René-Lévesque B (3e étage), Montréal Québec, le mercredi 5 décembre 2018 à 10 h (heure de Montréal), et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s).

La direction recommande de voter EN FAVEUR des résolutions suivantes. Veuillez utiliser un crayon ou stylo noir.

1. Élection des administrateurs

	EN FAVEUR	ABSTENTION
1. Éric Alexandre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Pierre Alexandre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Jean-Yves Laliberté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. William N. Gula	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Paul Carmel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Nomination des auditeurs

Nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L./ à titre d'auditeurs de la Société et de l'octroi au comité d'audit du pouvoir de fixer leur rémunération

EN FAVEUR	ABSTENTION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Réapprobation du régime d'options d'achat d'actions

Réapprobation du régime d'options d'achat d'actions adopté par la Société présentée à l'Annexe A de la circulaire d'information de la direction.

EN FAVEUR	CONTRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Selon les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous êtes en droit de recevoir certains documents financiers. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous. Vous pouvez également visiter le site Web d'AST <https://ca.astfinancial.com/etatsfinanciers> et indiquer le code d'entrée 5437a.

- Je voudrais recevoir les états financiers trimestriels
 Je voudrais recevoir les états financiers annuels

Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions indiquées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes tout FIV donné au préalable à l'égard de l'Assemblée. **Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, ce FIV confère le pouvoir à la personne désignée par la direction de voter EN FAVEUR d'une question ou, si vous avez nommé un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge opportun. Je vous confère/nous vous conférons le pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de tout changement ou de toute variation proposée ou de toute nouvelle question soumis correctement à l'Assemblée.**

Signature(s)

Date

Veillez signer votre nom exactement tel qu'il apparaît sur ce FIV. Voir les instructions au verso. Tous les FIVs doivent être reçus avant 17 h (heure de Montréal), le lundi 3 décembre 2018.

Formulaire d'instructions de vote («FIV») – Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Forage Orbit Garant inc. qui se tiendra le 5 décembre 2018 (l'« Assemblée »)

Notes

1. Vous trouverez ci-joints les documents reliés à l'Assemblée des porteurs de la série ou catégorie de titres détenue en votre nom par l'intermédiaire indiqué au recto. À moins que vous n'assistiez à l'Assemblée et que vous ne votiez en personne, le droit de vote afférent à vos titres peut uniquement être exercé par la direction, en tant que fondé de pouvoir du porteur inscrit, conformément à vos instructions.
2. *Nous ne sommes pas autorisés à exercer le droit de vote afférent à ces titres à l'égard de toute question soumise lors de l'Assemblée sans instructions de vote précises de votre part.* Pour exercer le droit de vote afférent à ces titres lors de l'assemblée, nous devons recevoir vos instructions de vote précises. À cette fin, veuillez remplir ce FIV et nous le retourner rapidement.
3. Si vous désirez assister à l'Assemblée et voter en personne, veuillez écrire votre nom à l'endroit prévu sur le présent formulaire. Vous pouvez aussi écrire le nom d'une personne que vous autorisez à assister à l'Assemblée et à voter en votre nom. À moins que cela ne soit interdit par la loi, la personne dont le nom est inscrit à l'endroit prévu sera pleinement habilitée à soumettre des questions à l'Assemblée et à voter sur toutes celles qui seront soumises, même si elles ne figurent pas dans le présent formulaire ou dans la Circulaire d'information. Adressez-vous à un conseiller juridique si vous souhaitez modifier l'autorisation donnée à cette personne. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec le représentant inscrit chargé de votre compte.
4. **Le présent FIV doit être signé par vous exactement selon le nom qui figure sur le FIV. Si ces instructions de vote sont données au nom d'une personne morale, inscrivez le nom au complet de la personne morale, le nom et le titre de la personne qui donne les instructions de vote au nom de la personne morale ainsi que l'adresse aux fins de signification de la personne morale.**
5. Si ce FIV n'est pas daté, il sera présumé porter la date de sa mise à la poste au nom de la Société.
6. **Une fois que ce FIV aura été signé et remis en bonne et due forme, le droit de vote afférent aux titres représentés par ce FIV sera exercé conformément à vos directives; en l'absence de directives, le FIV indiquera que le droit de vote afférent aux titres sera exercé comme il est recommandé dans la documentation fournie par la direction pour l'Assemblée.**
7. Ce FIV confère à la personne nommée le pouvoir discrétionnaire de voter comme elle le juge approprié à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'Assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'Assemblée ou à toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement.
8. Vos instructions de vote seront enregistrées à la réception du FIV.
9. En donnant les instructions de vote demandées, vous reconnaissez que vous êtes le propriétaire véritable de ces titres et que vous êtes habilité à nous donner des instructions de vote à leur égard.
10. Si vous avez des questions au sujet des documents ci-joints, veuillez communiquer avec le représentant inscrit chargé de votre compte.
11. Le présent FIV doit être lu conjointement avec la Circulaire d'information et les autres documents reliés à l'Assemblée fournis par la direction.



Comment Voter

INTERNET

- Allez à www.astvotemaprocuration.com
- Enregistrez votre vote en ligne
- Voir les documents de l'Assemblée

TÉLÉPHONE

Utilisez un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais au Canada et aux États-Unis **1-888-489-7352** et suivez les instructions vocales

Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez avoir votre numéro de contrôle. Si vous votez par téléphone ou par Internet, veuillez ne pas retourner ce FIV.

POSTE, TÉLÉCOPIEUR OU COURRIEL

- Remplissez, signez et retournez votre FIV dans l'enveloppe fournie à cet effet ou à :

Société de fiducie AST (Canada)
C. P. 721
Agincourt (Ontario) M1S 0A1

Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au (416) 368-2502 ou au numéro sans frais au Canada et aux États-Unis seulement au 1-866-781-3111 ou le numériser et le transmettre par courriel à votezprocuration@astfinancial.com.

Tous les FIVs doivent être reçus avant 17 h (heure de Montréal), le lundi 3 décembre 2018.

